

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 71 (1935)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Déclaration.* — *Séance du Bureau S. P. R.* — *S. L. V. et S. P. R.* — VAUD : *Poste au concours.* — *Musée scolaire.* — *Assemblée des directeurs de chorales.* — *Ceux qui quittent.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : *Gymnastique.* — *U. I. P. G. Messieurs.* — *Rappel.* — *Cours de gymnastique.* — *Un départ.* — NEUCHÂTEL : *Caisse d'entr'aide.* — JURA : *Un peu de statistique.* — *Scolarité de neuf ans.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. ROCHAT : *D'une école paysanne.* — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : L. CANTOVA : *L'éducation de l'articulation et les moyens de développement.* — INFORMATIONS : *IV^e Conférence internationale de l'Instruction publique : Résolution.* — PRATIQUE : R. BERGER : *Décoration.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

DÉCLARATION

Le Bureau du Comité central de la S. P. R. juge opportun de clore la polémique engagée dans le *Bulletin* au sujet du compte rendu du Congrès du Syndicat national des instituteurs de France, qu'a publié M. Toffel. Ce compte rendu, qui laisse évidemment transparaître les sympathies de son auteur pour nos collègues français, a été toutefois jugé suffisamment objectif. Par ailleurs, le discours prononcé à cette occasion à Paris par M. Toffel, et dont le Bureau possède le texte, a été approuvé sans réserve.

BUREAU DU COMITÉ CENTRAL S. P. R.

Séance du 21 septembre 1935.

Extrait des délibérations.

En ouvrant la séance, le président Rochat rappelle la mémoire du très regretté trésorier de la S. P. R., Jean Tissot. Il donne lecture d'un certain nombre de lettres de condoléances, parmi lesquelles celle du comité du Schw. Lehrerverein exprimant les regrets de son président de n'avoir pu venir à Lausanne rendre les derniers honneurs à un ami de la Suisse allemande, un chaud partisan du rapprochement des deux Associations : ce jour-là le Lehrerverein avait son assemblée générale à Schaffhouse.

Pour remplacer Jean Tissot, le Bureau fait appel à M. Ch. Serex, instituteur à la Tour-de-Peilz qui, selon les statuts, assumera provisoirement les fonctions de trésorier jusqu'à la réunion du Comité central, la veille du Congrès de La Chaux-de-Fonds.

Le Bureau se trouve donc constitué comme suit :

Président : Julien Rochat, secrétaire des écoles, La Chaux-de-Fonds ;

Vice-président : Georges Stroele, instituteur, Neuchâtel ;

Secrétaire : Armand Toffel, instituteur, Le Locle ;

Trésorier : Charles Serex, instituteur, La Tour-de-Peilz ;

Rédacteur du « Bulletin » : Charles Grec, instituteur, Vevey.

Ch. Serex entre immédiatement en fonctions. L'ordre parfait dans lequel il a trouvé la comptabilité laissée par Jean Tissot lui facilite grandement la besogne.

Congrès du Syndicat national des instituteurs de France. — Le secrétaire Toffel, chargé de représenter la S. P. R. présente un rapport circonstancié sur le Congrès de Paris des instituteurs français. La détresse morale, sociale et financière dans laquelle se débattent nos collègues explique leur attitude que beaucoup d'entre nous ont peine à comprendre. Mais celui qui vit ne fût-ce que quelques heures avec eux, juge des choses et des gens tout autrement, et c'est ce qui est arrivé à notre secrétaire : pris par l'ambiance, il a laissé parler son cœur et percer ses sympathies dans le compte rendu qu'a publié le *Bulletin*. Cependant le discours qu'il prononça à Paris et dont il donne lecture n'a rien qui eût pu froisser les sentiments d'aucun membre de la S. P. R. Les protestations parues dans le *Bulletin* du 21 décembre donnent lieu à une discussion approfondie dont le résultat est la déclaration ci-dessus.

Assemblée des délégués du Schw. Lehrerverein. — Cette réunion coïncidant avec les obsèques de Jean Tissot, il n'a pu être répondu favorablement à l'aimable invitation de nos collègues alémaniques.

Congrès d'Oxford. — L'assemblée annuelle de la F. I. A. I. eut lieu cette année à Oxford. La distance, les frais par trop considérables, le désarroi occasionné par la mort du trésorier n'ont pas permis de nous y faire représenter, malgré les pressantes sollicitations du secrétariat central de la Fédération.

Notre Congrès. — Nous pouvons d'ores et déjà prévoir que le Congrès de La Chaux-de-Fonds aura lieu au milieu de juin. La date dépend d'une manifestation musicale qui se tiendra en cette ville. Le rapporteur général sera désigné dans une très prochaine séance du Bureau. Les sections qui n'ont pas encore envoyé leurs rapports sont priées de le faire incessamment.

Neuhof nous envoie son rapport annuel.

Almanach Pestalozzi. — En nous versant les 500 francs qu'elle a coutume d'octroyer bénévolement à la S. P. R. sur le produit de la vente de l'Almanach Pestalozzi, la Maison Payot fait toutes ses réserves pour l'avenir : si la vente ne se fait pas mieux, elle se verra contrainte à renoncer à ce geste dont nous bénéficions depuis 25 ans. Nos collègues peuvent faire beaucoup ; il ne tient qu'à eux et à la réclame intelligente faite dans leur classe que cet excellent agenda de la jeunesse trouve des amateurs nombreux et enthousiastes.

Le **Voyage à Bruxelles**, qui compta 57 participants, a parfaitement réussi. Les comptes présentent un léger reliquat qui sera versé au Comité d'organisation du Congrès.

Centre de renseignements pédagogiques. — La Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Instruction publique possède à Aarau un secrétariat permanent qui se chargera de fonctionner comme centre de renseignements pédagogiques et de grouper tous les documents concernant l'école suisse. Il répondra aux demandes qui lui seront adressées.

Comité national de Coopération intellectuelle. — Il sera demandé au Schw. Lehrerverein de désigner un délégué pour représenter les deux associations.

S. L. V. ET S. P. R.

Les représentants du Schweiz. Lehrerverein et de la Société pédagogique romande ont eu à Berne, dimanche 22 septembre, une importante séance. Représentaient officiellement le S. L. V. : son président, M. le Dr Boesch, de Zurich ; son vice-président, M. Graf, de Berne, conseiller national et secrétaire des Instituteurs bernois et M. Hardmeyer, de Zurich, tandis que MM. Julien Rochat, président, Toffel, secrétaire et Grec, bulletinier, représentaient la S. P. R. Les autres membres du Bureau de la Romande assistaient aussi à la réunion et M. Jost, président du Berner Lehrerverein rejoignit plus tard ses collègues.

Un projet de convention fut discuté et admis, fixant et codifiant les relations qui doivent exister entre les deux plus importantes associations d'instituteurs de la Suisse. Ce projet sera soumis à l'approbation des organes compétents des sociétés respectives. Chacun des deux groupements conserve son absolue indépendance, mais une réunion des délégués est prévue au moins une fois par année pour étudier en commun des sujets que la convention prévoit d'ailleurs. Ainsi qu'il fut souligné au cours de la réunion, les deux sociétés sœurs, dont les buts sont identiques, ne peuvent s'ignorer. L'école suisse, démocratique et laïque, ne fera que gagner par cette collaboration d'éducateurs inspirés par le même idéal, guidés par les mêmes aspirations, luttant pour la même cause.

M. Hardmeyer, membre de la Commission pour l'étude des *Questions scolaires intercantionales* donna aux délégués d'intéressants renseignements sur les travaux de cette commission et les buts qu'elle poursuit. Elle se propose, en particulier, d'éditer, avec l'aide du Département fédéral de l'Intérieur, des tableaux d'enseignement à l'usage des écoles suisses. L'idée est excellente et sa mise à exécution désirable au premier chef ; c'est une tâche nationale qui, en éliminant des collections scolaires un matériel didactique d'origine étrangère, allemande surtout, procurera du travail aux artistes suisses qui ne manquent pas et aux ateliers graphiques aussi bien outillés chez nous qu'ailleurs.

M. Grec, bulletinier, représentera la S. P. R. dans ce comité dont l'activité constituera la première manifestation de l'entente conclue entre le S. L. V. et et la S. P. R.

VAUD**POSTES AU CONCOURS**

jusqu'au 30 septembre, à 17 h.

Institutrice : Ste-Croix.

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL

Exposition temporaire. — On sait que la Société suisse de travail manuel et de réformes scolaires organise chaque année des cours normaux qui jouent un rôle considérable en tant qu'orienteurs et accélérateurs du progrès pédagogique. En 1935, ces cours ont eu lieu à Baden, du 14 juillet au 10 août. Afin que chacun puisse se rendre compte de ce qui se fait dans ces cours, la section vaudoise expose au Musée scolaire (*salle de lecture, à l'entrée du Musée*) les travaux sur bois exécutés récemment par un collègue vaudois. Alb. C.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DIRECTEURS DE CHORALES

Cette réunion fut très fréquentée. On remarquait dans l'assistance, outre les conférenciers du jour, M. Porchel, ancien inspecteur, M. Barblan, M. Tripod,

pasteur à Rolle, des représentants de la *Maison Fœtisch* et de la *Cantonale des Chanteurs vaudois*.

M. *Jean Binet*, compositeur à Trélex, parle des *rapports entre le texte et la musique*. Le vers grec ou latin est beaucoup plus près de la musique que le vers français. Le poète Baïf ressuscita dans notre langue le mètre antique ; la valeur de chaque note est conforme à la valeur des syllabes. Cette tentative échoua. M. Binet fait l'histoire de la prosodie jusqu'au début du 19^e siècle et note en passant les modifications apportées alors par les romantiques. Il montre la nécessité pour les directeurs d'étudier leur texte. Puis il passe en revue, d'après le *Chansonnier vaudois*, quelques exemples de mauvais accord entre la musique et les paroles : le *Cantique suisse* noté sur un rythme allemand, le *Rhin suisse*, etc. Il examine dans quelle mesure il serait parfois possible d'y remédier. Souvent le musicien s'est laissé conduire par le ronron du vers de huit pieds. Quand le rythme est toujours le même, il n'est pas étonnant que l'harmonie soit élémentaire. Allégeons nos chœurs d'hommes, chantons plus souvent à trois voix.

Suit une partie administrative rondement menée par le président expéditif qu'est M. *J. Burdet*. On envisage les honoraires des directeurs dont voici une moyenne acceptable, mais non obligatoire : 3 fr. par heure, 5 fr. par répétition ou 250 fr. pour la saison. Pour les nouveaux membres, la finance d'entrée est supprimée. Le comité s'est donné pour tâche, durant l'année écoulée, de constituer une bibliothèque. La *Maison Fœtisch* met dans ce but une salle à disposition avec un piano. Cette bibliothèque, déjà riche, est ouverte du 1^{er} septembre au 30 juin, le samedi, de 16 à 18 h. Le président donne lecture d'un projet de règlement. L'après-midi, lors d'une reprise de la séance administrative, M. *Burdet* présentera un projet de budget pour un cours de directeurs de 3 jours qui serait organisé en automne 1936. L'assemblée autorise le comité à aller de l'avant.

De 11 h. à midi, se déroule une *leçon d'interprétation* que préside M. *R. Vuataz*, compositeur à Genève. M. *Vuataz* a préparé 4 *études chorales* toutes intéressantes sur le même texte. Tour à tour, chacun des quatre directeurs désignés s'essaie à interpréter l'une de ces études selon le caractère qu'il lui attribue. Puis M. *Vuataz* indique comment il a lui-même conçu le thème initial, puis les développements successifs qu'il lui a donnés. Il fait ensuite une critique aimable des interprétations de nos collègues. Une telle séance est intéressante à plus d'un titre.

Après un dîner en commun, M. *H. Haug*, directeur de l'Orchestre Radio-Lausanne, entretient son auditoire de *la technique du geste*. Quelques conseils aux directeurs : c'est un art que savoir répéter ; il faut de la patience avec les chanteurs qui viennent pour se délasser ; ne pas répéter trop longtemps avec le même groupe ; à chaque voix donner l'accompagnement, varier l'ordre des voix. Le geste rappelle toutes les indications données aux chanteurs au cours des répétitions ; il est le reflet des sentiments du chef. Le mouvement d'avertissement consiste au départ à battre le temps qui précède celui de l'attaque ; pendant quoi les chanteurs prennent le souffle. Emploi judicieux de la main gauche qui ne doit pas être continuellement en action. Bonne leçon donnée par un chef sympathique.

Enfin, sous la direction de M. *Lang*, étude et interprétation de son œuvre, *la chanson de la glu*. On connaît suffisamment la ténacité, le tempérament de

ce chef pour se représenter tout ce qu'il obtint en peu de temps de son cœur improvisé.

Disons encore qu'il fut possible aux maîtres directeurs, divisés en trois groupes, de visiter leur bibliothèque, en faveur de laquelle nous sollicitons la bienveillance de tous. Et pour terminer, remercions M. Burdet et son comité pour le gros effort accompli durant l'exercice écoulé, comme pour la réussite de cette journée.

Alex CH.

CEUX QUI QUITTENT

Les autorités scolaires de Crissier ont pris congé de notre excellente collègue *Mademoiselle Thévenaz*, qui quitte l'enseignement après 31 ans de féconde activité dans la commune.

Au cours d'une cérémonie intime et émouvante dans sa simplicité, tour à tour, M. Ern. Bussy, syndic, au nom des autorités communales, M. Porchet, inspecteur, représentant le Département, M. F. Bussy, instituteur, interprète des collègues du cercle et de la commune, M. Viredaz, municipal, saluant Mlle Thévenaz, au nom de ses anciens élèves, M. le pasteur Brasseler, porte-parole de la Commission scolaire, vinrent apporter à notre collègue démissionnaire le témoignage d'une carrière empreinte de fidélité au devoir, de modestie et de probité professionnelle.

Des chœurs de circonstance, excellemment rendus par les classes de Crissier-village, rehaussèrent cette manifestation où Mlle Thévenaz reçut des preuves tangibles de l'affection de tous. — Les collègues lui souhaitent de jouir longtemps d'une verte et paisible retraite.

P. C.

NÉCROLOGIE

† **Mme Charlotte Trolliet-Perrin.** — Le 4 septembre, après trois mois de grandes souffrances vaillamment supportées, Mme Trolliet-Perrin, institutrice à Granges-Marnand, s'éteignait paisiblement à Lausanne à l'âge de 29 ans. Le départ prématuré de cette charmante collègue a douloureusement éprouvé tous ceux qui avaient eu le privilège de la connaître, en particulier ses collègues de Granges. Brevetée en 1925, Mme Trolliet enseigna dix ans à Granges où elle sut se faire apprécier et aimer de chacun. Excellente éducatrice, elle visait avant tout à la formation du cœur et du caractère de ses élèves. De nombreux collègues et amis ont assisté à ses obsèques qui ont eu lieu le 6 septembre à Lausanne.

P. O.

GENÈVE

GYMNASTIQUE

En juin 1934 s'est fondée l'*Association genevoise des maîtres d'éducation physique*; groupant toutes les personnes s'intéressant à la culture physique en général et à la gymnastique scolaire en particulier : maîtresses et maîtres d'éducation physique de l'enseignement libre ou d'Etat, institutrices et instituteurs.

Sous l'énergique présidence de M. Bouffard, inspecteur scolaire, l'Association étudia de nombreux problèmes concernant l'éducation physique : gymnastique orthopédique, terrains de jeux, création d'une bibliothèque, organisation de cours, etc. Elle s'affilia dès sa fondation à la Société suisse des maîtres de gymnastique.

Dans le but de développer la gymnastique à l'école primaire, quelques articles

des statuts ont été rédigés spécialement pour faciliter l'admission des institutrices et instituteurs et le programme suivant a été élaboré pour cette année :

Organisation d'une journée de gymnastique scolaire réservée à l'enseignement primaire, le jeudi 7 novembre.

Cours de gymnastique pour institutrices et instituteurs organisés dès octobre et qui seront gratuits pour les membres de l'Association.

Un appel chaleureux est adressé aux institutrices et instituteurs s'intéressant à notre mouvement pour s'inscrire comme membres de l'Association, particulièrement à celles et à ceux qui ont fréquenté un des divers cours organisés par la S. S. M. G. : gymnastique, jeux, natation, ski, patin.

Renseignements auprès de *M. Bouffard, président, les Genêts, Petit-Saconnex.* L. S.

U. I. P. G. — MESSIEURS

RAPPEL

Une vingtaine de collègues qui n'ont pas encore payé leur cotisation 1935 sont invités à se mettre en règle avec la Caisse d'ici au 31 octobre.

Compte de chèques I. 2658.

Le trésorier.

COURS DE GYMNASTIQUE

Le cours de gymnastique recommencera le lundi 30 septembre, à 18 h., à l'Ecole du Mail. Tous les collègues, quels que soient leur âge ou leurs capacités sont cordialement invités à assister aux premières leçons.

UN DÉPART

Le Conseil d'Etat du canton de Genève vient d'enregistrer la démission de notre collègue *Frédéric Boehm*. C'est un bon régent que la loi sur la limite d'âge fait perdre à l'enseignement primaire.

Entré dans la carrière en 1894, Boehm a achevé, en juillet dernier, sa quarante et unième année de fonctions. Après les débuts ambulatoires en usage à cette époque, il fut appelé à diriger l'une des classes des écoles de Carouge. Permuté en ville, sur sa demande, il prit place à l'école de la rue Necker, et c'est dans ce bâtiment que se passa la majeure partie de son activité pédagogique. Boehm n'a jamais été un « militant » ; mais il a toujours porté le plus grand intérêt aux travaux de l'Union dont il fut membre du Comité pendant plusieurs années. D'un abord simple et cordial, il n'a guère connu que des amis. Dans la retraite que nous lui souhaitons de tout cœur longue et paisible, nous le verrons avec plaisir revenir prendre place, de temps à autre, dans nos assemblées.

E. M.

NEUCHÂTEL

CAISSE D'ENTR'AIDE

A l'aide du rapport présenté à la dernière assemblée des délégués par M. Julien Rochat, caissier de la S. P. N., jetons un coup d'œil sur la marche de notre Caisse d'entr'aide au cours de l'exercice 1934.

Le gros des ressources a été fourni par les cotisations, soit 2245 fr., plus 45 fr. qu'une institutrice rentrée dans la société a dû verser à titre d'arriéré.

Notons pour 151 fr. 45 de dons et un montant d'intérêts de 942 fr. 32.

Total des recettes: 5797 fr. 25. Effectivement, elles ne s'élèvent qu'à 4258 fr. 10, si l'on fait abstraction d'une somme de 826 fr. 25 qui représente le 25 % des frais de remplacement payés par la Caisse. Les sociétaires secourus n'ont eu droit qu'au 75 % de l'indemnité officielle de remplacement. Celle-ci

ayant été payée en plein aux remplaçants, les malades en ont donc remboursé le quart.

Notre Caisse est venue en aide à deux institutrices et à un instituteur ; elle a payé au total 278 journées de remplacement pour une somme de 2478 fr. 75. Les cotisations n'ayant produit que 2290 fr., il a fallu recourir aux intérêts pour couvrir les dépenses de remplacement. L'assemblée des délégués a donc été bien inspirée en rétablissant le paiement de la cotisation qui avait été supprimé pendant quelques années. La période de remplacement payée par la Caisse qui est de 150 jours, au maximum, a été dépassée de 25 jours pour soulager jusqu'à son décès un collègue digne de toute notre sollicitude.

Un seul prêt de 300 fr. a été consenti en 1934.

Le bilan accuse un actif total de 29 036 fr. Au passif figure un ducroire de 1000 fr. sur prêts. L'un d'eux n'a pu être remboursé totalement par l'intéressé qui avait quitté l'enseignement et que la mort a frappé peu de temps après son changement d'activité.

Le fonds de réserve passe de 24 689 fr. à 25 763 fr.

* * *

Après ces constatations, M. Rochat récapitule brièvement les opérations de notre œuvre d'entr'aide depuis sa fondation, en 1922. Au cours de ces 12 années, 19 institutrices et 2 instituteurs ont été mis au bénéfice d'une indemnité complémentaire de remplacement. Cela représente 1813,5 journées de remplacement pour les institutrices et 263 journées pour les instituteurs. La dépense totale pour ces 2076,5 journées s'est élevée à 15 025 fr. Bien des détresses ont pu être soulagées et nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir mis sur pied une œuvre permettant de tendre discrètement la main à ceux d'entre nous qui sont aux prises avec les longues maladies.

La dépense moyenne annuelle pour frais de remplacement a été de 1252 fr. environ. Quant aux prêts, voici ceux qui ont été consentis au cours de la même période de 12 années :

1 prêt de Fr. 3000.—	Fr.	3 000.—
3 » » » 1000.—	»	3 000.—
4 » » » 500.—	»	2 000.—
1 » » » 400.—	»	400.—
3 » » » 300.—	»	900.—
2 » » » 250.—	»	500.—
2 » » » 200.—	»	400.—

soit 16 prêts pour un total de Fr. 10 200.—

Les cotisations versées se composent de :

5072 cotisations ordinaires de 5 fr.	Fr. 25 360
520 » extraordinaires de 10 fr.	» 5 200
<u>5592</u> »	Total <u>Fr. 30 560</u>

Notre fonds de réserve s'élève, comme nous l'avons vu, à 25 000 fr. environ. Les intérêts sont donc encore insuffisants pour faire face aux dépenses dont la moyenne vient d'être indiquée. Restera-t-elle stable ? Rien ne nous autorise à l'affirmer ; la maladie a des caprices affligeants qui déroutent toutes prévisions. La Caisse cantonale de remplacement en a fait la dure expérience. Le Comité central a donc jugé prudent de maintenir la cotisation à son taux réglementaire, pour 1935, et nous sommes heureux que l'Assemblée des délégués ait adopté ce préavis. Plus tard, il y aura lieu de voir, les circonstances

le permettant, si le montant de la cotisation peut être abaissé. Nous ne serions plus d'avis d'en suspendre le paiement et surtout nous ne saurions souscrire à l'idée émise en réunion de délégués de s'attaquer au fonds de réserve. Gardons-nous de cette erreur qui conduirait à l'affaiblissement d'un des plus puissants liens de notre association.

18 septembre 1935.

J.-Ed. M.

JURA

UN PEU DE STATISTIQUE

Voici quelques chiffres extraits du Rapport de gestion de la Direction de l'Instruction publique bernoise pour 1934.

Nombre des classes primaires :

a) de langue allemande	2328
b) de langue française	486
Total.	<u>2814</u>

(En 1921, le total était de 2788.)

Nombre des élèves :

a) garçons : 46.475 ; b) filles : 45.450.

Dépenses de l'Etat pour l'enseignement primaire : Fr. 9 726 000.

Enseignement secondaire et moyen

Nombre des maîtres et maîtresses : 1025.

Nombre des élèves : 9034 garçons ; 8547 filles.

Total des classes moyennes : 669.

Dépenses de l'Etat pour les écoles moyennes : Fr. 4 300 000, dont Fr. 600 000 pour les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices.

Enseignement universitaire

Nombre total des professeurs ordinaires et extraordinaires, privat-docents et lecteurs : 205.

Nombre des étudiants : 1971, dont 862 Bernois, 783 Suisses d'autres cantons et 326 étrangers. Les étudiantes sont comprises dans les 1971 pour un effectif de 259.

Le canton a payé pour son Université, en 1934, la somme de Fr. 2 449 000.

Les dépenses totales du Département de l'Instruction publique se sont élevées exactement, en 1934, à la somme de 16 843 592 fr. 75.

Un joli denier !

H. S.

SCOLARITÉ DE NEUF ANS

Notre loi scolaire fixe à neuf années la durée de la fréquentation scolaire, mais laisse aux communes la faculté de les réduire à huit en augmentant le nombre des heures annuelles de classe. Quatre-vingts localités du Jura, environ, ont cette scolarité de huit ans ; dans l'ancienne partie du canton, il n'y en a aucune. Or à ce sujet, M. Monnier nous paraît avoir exprimé une opinion très rationnelle. « Nous estimons, a-t-il dit, que dans une période de crise comme celle que nous traversons, il n'est pas du tout indiqué de faire sortir les jeunes gens de l'école une année plus tôt pour les voir bientôt, s'ils ne font pas d'apprentissage, lancés sur le marché du travail, au risque d'augmenter promptement l'armée des chômeurs ; il nous semble donc, au contraire, que l'on devrait partout envisager le retour aux neuf années d'école. »

Conclusion pleinement approuvée, pour ce motif encore que des écoliers de 15 ans profiteraient beaucoup mieux de l'enseignement scolaire que des élèves de 14 ans.

H. S.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

D'UNE ÉCOLE PAYSANNE ¹

Je dois avouer tout d'abord que ce titre m'a surpris, presque choqué.

« Quoi, me suis-je dit, le particularisme étroit que l'on constate dans l'école bolchéviste, hitlérienne et fachiste va-t-il gagner aussi nos écoles suisses ? Et M. Dévaud se fera-t-il le coryphée de ceux qui, appliquant de savantes œillères, pensent abattre le monde pour la glorification d'un régime et supprimer l'humanité pour l'hégémonie d'une race ? Pourquoi des écoles *prolétariennes* ou *bourgeoises*, ou *paysannes* ? Pourquoi pas l'Ecole, tout court, l'Ecole qui de tout son pouvoir s'efforce de former *l'être humain*, cet être qui, muni de connaissances suffisantes, d'habitudes d'ordre, de recherche et de travail, d'une moralité fortifiée par l'inspiration religieuse sera apte, le moment venu, à un apprentissage pratique ?

Ou bien, serait-il question de transformer les écoles en ateliers d'apprentissage et d'en créer autant de types qu'il y a de métiers, de professions ou de vocations ? Veut-on revenir à la spécialisation prématurée et former des *fractions d'hommes* pour n'avoir que des *praticiens* ? »

Alors, j'ai lu, et j'ai été rassuré :

On a reproché à l'Ecole d'ignorer la vie : rapprochons-la de la vie ; on l'accusée de dilettantisme : ramenons-la aux réalités. Surtout, donnons à son enseignement une base solide, c'est-à-dire concrète, et pour que cela devienne possible, que l'Ecole plonge de profondes racines dans le milieu local, qu'elle en considère les ressources et les besoins, les traditions et les espoirs ; qu'elle en inspire l'amour et le respect à ses disciples et leur donne l'ambition de le servir !

Y a-t-il là des choses bien nouvelles ? — Hé non ! Chacun sait que dans les cours inférieurs, l'enseignement est basé sur la géographie locale, en somme ; que dans les cours moyens et supérieurs, des tranches de programmes sont différentes pour les écoles de la campagne ou du vignoble, de celles des écoles citadines ; que, d'une manière générale, toute la didactique s'inspire de la connaissance du *milieu*, pour porter plus au loin ses investigations.

On n'ignore pas que d'intéressantes applications de ces principes ont été faites ici et là, et surtout qu'elles ont toujours donné *d'excellents résultats*.

M. Dévaud ne l'ignore pas plus que nous. Les conditions particulières des écoles de son canton — l'excellence du système Horner appliqué aux deux cours inférieurs — lui ont suggéré l'idée de cet *Essai* — qui est une réussite. Nous verrons, dans un prochain et dernier article tout le bon parti qu'on en peut tirer. Si la matière n'en est pas proprement nouvelle, beaucoup des propositions ou des suggestions présentées n'en sont pas moins des innovations.

(A suivre.)

A. ROCHAT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

L'ÉDUCATION DE L'ARTICULATION ET LES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT

Coller, régler, plier, attacher, détacher, lacer, délacer, etc.

« Indiquez-nous donc des exercices à faire », [me dit un collègue qui dirige une classe de trois degrés. Hum ! je n'aime guère les méthodes toutes faites et

¹ Voir *Educateur*, N° 34.

les moyens qu'il n'y a qu'à copier. Rien de tel pour empêcher l'observation et pour tuer l'initiative. Pour faire du bon travail il suffit de s'appuyer sur un principe de base et d'observer les écoliers. Dans la présente étude, les mouvements sont tout et il ne s'agit point de fixer des détails pour les déclencher. J'essaierai cependant d'indiquer sommairement quelques exercices en espérant qu'ils en suggéreront d'autres aux éducateurs que cela intéressera.

Par bonheur — pas pour moi, mais pour mes lecteurs — je n'ai compris ou plutôt *sent* la gymnastique que trop tard pour m'y livrer sérieusement. Mais tous les mouvements de gymnastique se retrouvent en plus grand dans ceux exigés par les moyens de développement. Que les jeunes éducateurs les observent et ils sauront bien en trouver tout seuls la concordance !

Ceci dit, revenons-en à nos moutons. La position du *e* (non pas *e* muet) lèvres entr'ouvertes, mâchoire inférieure immobile, à sa place, derrière la mâchoire supérieure, langue soulevée horizontalement, est la plus importante, mais la plus difficile à obtenir. Cette mâchoire inférieure s'obstine à s'ouvrir ou à avancer. Tel écolier réputé déficient, la bouge continuellement et, de ce fait, n'arrive à rien. Se corrige-t-il ou le corrige-t-on ? Il devient rapidement un écolier normal et peut-être même excellent.

On arrive à fixer cette position du *e* à l'aide de tous les exercices de développement qui étendent, à plat : collage, réglage, pliage, etc.

Ici encore, c'est l'exercice personnel et répété qui mettra d'accord la mise en position de la bouche et des mains. Autrefois, le papier des cahiers était blanc. Il fallait régler, jour après jour, plusieurs pages. L'exercice faisait ainsi corps avec le travail scolaire. Il est bien simple aujourd'hui de faire régler les ardoises (mais ça fait un vilain bruit) ou bien les papiers sur lesquels on dessinera ou écrira maints travaux : calculs, livrets dessinés, par exemple.

Quant au pliage, c'est encore le mouvement répété qui est indispensable. On obtient cette répétition par le pliage en accordéon de tous les papiers qu'on voudra, journaux et autres. Qui n'a pas, petit ou grand, plié maintes fois en accordéon, sans réflexion, machinalement, par automatisme peut-être ?

La confection des enveloppes, cornets, bateaux, bonnets, petites boîtes, etc., est ensuite bien facile. Le pliage du carré, avec ses multiples formes géométriques, est aussi fort utile.

Attacher et détacher, lacer et délacer font contracter, puis étendre les lèvres (b, f, p, v). Quelques enfants ont les lèvres inertes. Pour ceux-là surtout de nombreux exercices sont indispensables. Des morceaux d'étoffe et des cuirs à assembler sont employés à cet effet. (Voir Mme Montessori.)

Mais, pour faire corps avec l'enseignement, le plus simple est encore d'avoir des tiges d'allumettes que l'enfant assemble par dizaines. Il les lie ensuite avec un brin de raphia très fin qu'il enroule autour du paquet — c'est encore un exercice — et qu'il attache. Une autre fois il délie tous ses paquets pour une raison ou l'autre (calcul, dessin, construction), puis il les rattache. Du même coup il comprend et sent la numération.

Il est encore bien d'autres exercices. Qui cherche trouve ! Les gymnastes, par exemple, peuvent chercher les mouvements qui provoquent le *i*, dents serrées, lèvres étendues (bras étendus de côté) et ceux qui amènent les autres voyelles.

(A suivre.)

L. CANTOVA.

INFORMATIONS

**QUATRIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE****La formation professionnelle du personnel enseignant primaire.***Résolution.***I.**

La Conférence,

Considérant :

Que les conditions économiques et sociales actuelles, et le développement des connaissances ont rendu beaucoup plus difficile et plus complexe la tâche des maîtres primaires ;

Que, dans l'œuvre éducative, c'est la personnalité du maître qui constitue le facteur décisif, et que, par conséquent, le problème de la formation professionnelle des futurs instituteurs revêt une importance capitale ;

Que, dans cette formation, il convient de tenir le plus grand compte non seulement des connaissances générales et des connaissances proprement pédagogiques, mais encore et surtout de la valeur morale ;

Se félicite de ce que cette question de la préparation des maîtres primaires constitue, dans presque tous les pays, une des préoccupations primordiales des autorités scolaires.

II.

Tout en prenant en considération les différences de préparation imposées aux divers pays par les conditions historiques, géographiques, économiques et sociales,

La Conférence constate qu'il existe un courant d'opinion en faveur d'une préparation du personnel enseignant primaire dans les Universités ou dans des Instituts pédagogiques d'Université, ou dans des Académies pédagogiques, après études secondaires préalables.

III.

La Conférence émet le vœu :

Que l'âge d'admission aux fonctions d'instituteur, et, par suite, que l'âge d'admission dans les centres de formation pédagogique soit fixé de façon telle que le jeune instituteur, avant son entrée en fonction, ait pu acquérir une maturité morale et intellectuelle suffisante, et la pleine conscience de l'importance de sa tâche et de ses responsabilités ;

Que la sélection des candidats ne porte pas seulement sur les connaissances acquises, mais qu'elle prenne en très sérieuse considération les aptitudes morales, intellectuelles et physiques ;

Que les études des futurs instituteurs soient gratuites, ou que, à tout le moins, des bourses soient accordées aux candidats méritants nécessiteux.

IV.

La Conférence estime :

Que la préparation professionnelle et proprement pédagogique doit s'ajouter à une bonne culture générale ;

Que, par conséquent, la durée des études doit être assez longue pour permettre d'assurer à la fois aux élèves, sans surmenage, une culture générale et une formation professionnelle suffisantes ;

Qu'au reste, il est possible d'assurer d'abord cette culture générale et de

réserver ensuite aux centres de formation pédagogique (universités, facultés pédagogiques, instituts pédagogiques universitaires, académies ou instituts pédagogiques, écoles normales) la seule formation professionnelle, au moins dans les pays où l'on ne croit pas pouvoir assurer à la fois dans une même école la culture générale et la formation pédagogique.

V.

La Conférence,

Estime nécessaire que, en vue de la formation professionnelle des futurs instituteurs, les programmes d'études et les horaires prévoient non seulement l'étude théorique de la pédagogie et des sciences auxiliaires, mais encore une préparation pratique très sérieuse ;

Qu'une place soit réservée aussi aux disciplines économiques et artistiques auxquelles les instituteurs devront plus tard initier les enfants qui leur seront confiés, soit à l'école proprement dite, soit dans les organisations d'éducation post-scolaire, et qu'il soit tenu compte, en outre, du rôle important de la culture physique pour la formation de la personnalité ;

Souhaite que la préparation professionnelle (pédagogique, psychologique, sociale et pratique) des futurs instituteurs s'inspire des principes de l'École active et réserve une place suffisante aux travaux de recherches individuels, et considère que la formation professionnelle doit être de nature à assurer un contact intime des futurs instituteurs avec les populations parmi lesquelles ils auront à enseigner, en particulier dans les milieux ruraux ;

Elle émet le vœu qu'une importance toute particulière soit reconnue aux écoles modèles annexes et que celles-ci comprennent des écoles rurales aussi bien que des écoles urbaines.

VI.

La Conférence,

Estime que la préparation des maîtres urbains et des maîtres ruraux, là où il paraît nécessaire de la différencier, doit être de même niveau et conférer les mêmes droits ;

Elle constate que, dans plusieurs pays, les futurs instituteurs ajoutent à leur préparation professionnelle générale une spécialisation dans certaines disciplines particulières, qu'ils pourront enseigner ensuite, au moins aux élèves les plus âgés de l'école primaire élémentaire.

VII.

La Conférence,

Estime qu'une nomination définitive ne doit intervenir en faveur des jeunes instituteurs qu'après un stage d'une durée suffisante, rationnellement organisé et dûment contrôlé ;

Elle émet le vœu que l'institution de stages de perfectionnement pour les maîtres en exercice soit généralisée et fasse l'objet de mesures d'ordre permanent.

La formation professionnelle du personnel enseignant secondaire.

Résolution.

I.

La Conférence,

Considérant :

Que presque dans tous les pays, l'enseignement secondaire est actuellement l'objet de réformes profondes et parfois même d'une complète réorganisation ;

Qu'il importe de saisir cette occasion pour améliorer toujours davantage, en même temps que la formation générale des futurs professeurs des enseignements secondaires, leur préparation professionnelle et proprement pédagogique :

1. Attire tout particulièrement l'attention des autorités scolaires responsables sur l'importance de ce problème ;

2. La Conférence reconnaît la nécessité, pour les futurs professeurs secondaires, d'une formation scientifique très développée, et assurée dans les institutions universitaires ou dans des établissements d'enseignement supérieur ; elle reconnaît par conséquent que cette formation scientifique comporte obligatoirement une certaine spécialisation ;

3. Mais elle estime que cette spécialisation ne doit être ni prématurée ; ni trop étroite ; — que la préparation des futurs professeurs ne saurait se limiter aux seules branches qu'ils auront à enseigner ; — qu'elle devra comprendre en outre :

a) Une préparation morale, méthodique, aux devoirs de l'éducateur ;

b) Une étude suffisamment développée des disciplines connexes ;

c) Des études pédagogiques théoriques dont elle tient à souligner toute l'importance — et qui devront en particulier porter sur la psychologie de l'adolescent et sur les méthodes modernes de contrôle en ce qui concerne les résultats de l'enseignement ;

d) Une préparation pratique non moins essentielle et qui pourra être assurée soit dans les écoles d'application, soit au cours de stages méthodiquement organisés ;

4. Elle émet le vœu que, dans la préparation des futurs professeurs de l'enseignement secondaire féminin, il soit tenu grand compte de la mission que leurs élèves auront à exercer au foyer, et qu'une place soit assurée, dans leur formation comme dans les programmes de l'enseignement secondaire féminin, à l'économie domestique, à l'enseignement ménager, à l'hygiène, à la puériculture et à l'éducation familiale ;

5. Elle souhaite que la durée des études soit suffisante pour permettre de concilier les exigences de la préparation générale avec celles de la préparation pratique, et que des épreuves appropriées soient instituées afin que les étudiants qui ne possèdent pas les aptitudes voulues soient éliminés avant l'obtention du certificat final.

6. Elle recommande que dans les procédures de nomination l'on tienne compte non seulement des connaissances théoriques des candidats mais surtout de leur valeur morale et de leurs capacités professionnelles ;

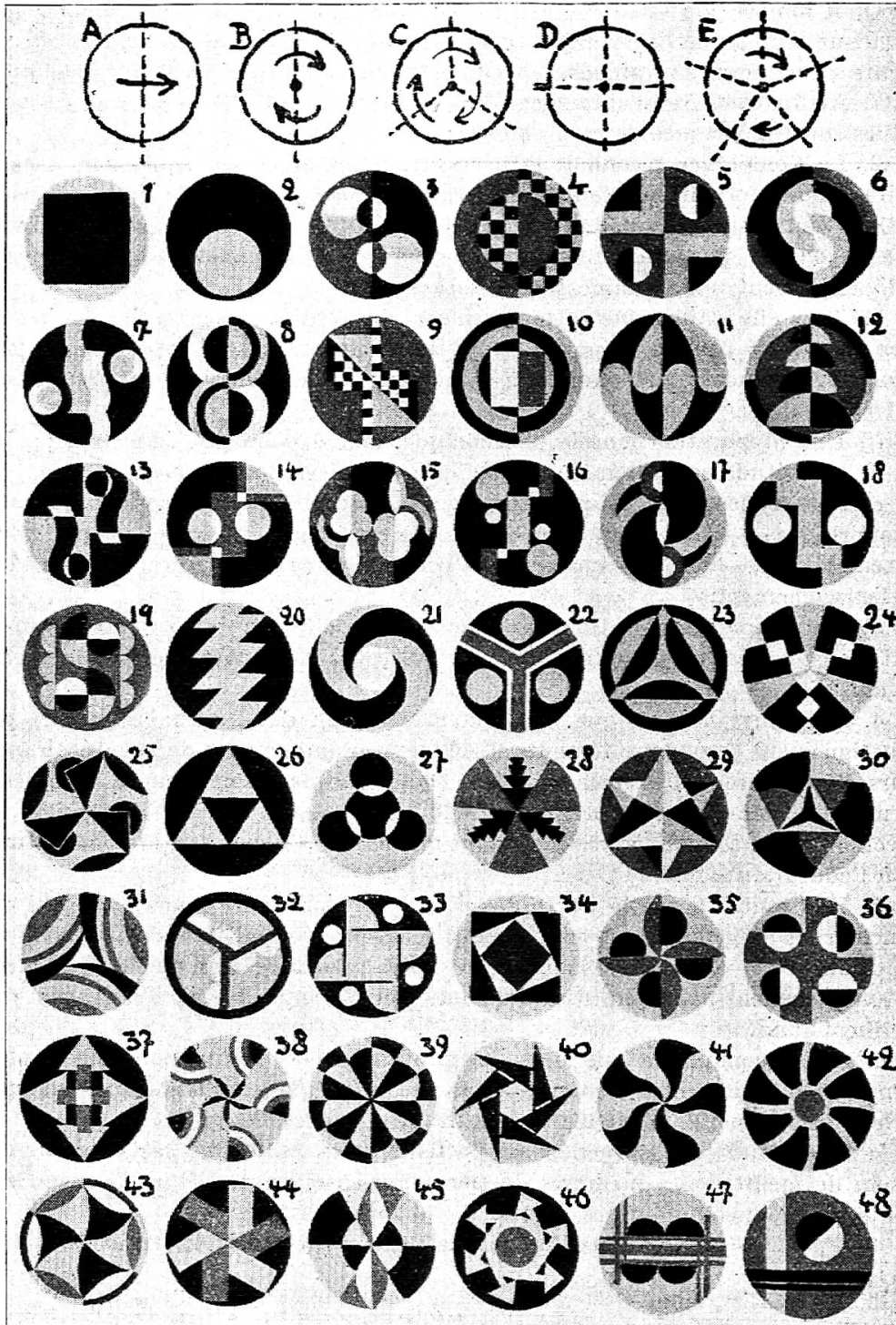
7. Elle attire tout spécialement l'attention des autorités scolaires sur le besoin de faciliter aux membres du personnel enseignant déjà en fonction de leur perfectionnement professionnel.

(Communiqué par le Bureau international d'éducation.)

PRATIQUE

LA DÉCORATION GÉOMÉTRIQUE DU CERCLE

Dans la plupart des écoles du monde entier, on commence aujourd'hui l'étude de la décoration en utilisant les éléments géométriques et non la flore : on inculque ainsi beaucoup mieux chez les élèves l'habitude de styliser, de géométriser les formes, et cette habitude reste acquise quand la plante est mise à son tour à contribution.



Supposons que le maître veuille étudier avec ses élèves l'application du décor géométrique au cercle. Il rappelle tout d'abord que pour décorer une surface on commence par la diviser. Esquissant les croquis A B C D E au tableau noir, il explique que le cercle peut être divisé de plusieurs manières.

A. La plus simple consiste à tracer un diamètre vertical, à dessiner un décor

sur la moitié de gauche et à retourner ce décor par décalque sur l'autre moitié, de sorte que le diamètre sert d'axe de symétrie (Schéma A). Les figures 4, 10, 12, 45 de notre planche sont des applications de ce schéma.

B. Au lieu de retourner le papier calque, on peut aussi le faire pivoter autour du centre sans le retourner (fig. B). Cette disposition donne un mouvement de girouette aux effets souvent imprévus et intéressants. Les cercles 3, 5 à 11, 13 à 21, 47 montrent quelques combinaisons basées sur le pivotement.

C. Le cercle peut être encore divisé en 3 parties égales en reportant 6 fois le rayon comme corde, puis en supprimant 1 point de division sur deux. Dans cette disposition, il n'est pas possible de retourner le papier calque dans la seconde division, car la 3^e division resterait sans sa symétrique. On ne peut donc que transposer le décor du premier tiers dans les deux autres tiers en faisant pivoter le papier calque autour du centre. Exemples de cette disposition dans la planche ci-contre : Fig. 22 à 32, 43.

D. Il est aussi possible de diviser le cercle en quatre par deux diamètres perpendiculaires (schéma D), puis de reporter le décor esquissé dans un quartier dans les 3 autres quartiers en le faisant pivoter autour du centre. Les fig. 33 à 37 montrent des exemples de cette disposition.

E. On peut encore concevoir la division du cercle en 5 parties (schéma D) qui a donné les fig. 38 et 41, la division en 6 (fig. 40, 44, 46), la division en 8 (fig. 39 et 42).

Enfin on peut encore renoncer à toute répétition du décor en jetant celui-ci à travers le cercle (fig. 48).

Les dessins que l'on a réunis dans la planche ci-contre proviennent du *Kunstgewerbemuseum* de Berne (élève : *Käthi Trechsel* ; professeur : M. E. *Musper*). Ils ne sont pas destinés à être copiés par les élèves, mais à fournir de la matière à croquis aux maîtres qui désirent suggérer des idées. Les élèves chercheront un décor original soit à main levée, soit avec le compas et la règle dans une des divisions du cercle ; puis après vérification et éventuellement correction du maître, ils décalqueront le motif trouvé dans l'autre ou les autres divisions du cercle.

Il est évident qu'un seul dessin ne suffira pas à remplir une feuille ; le maître demandera donc d'en composer quatre ou six sur deux rangs et d'un diamètre long de 9 ou 10 cm. Cinq des cercles pourraient être construits sur les schémas A, B, C, D, E et le 6^e serait *asymétrique*, comme celui de la fig. 48.

Quant aux couleurs, nous proposons une harmonie d'analogues pour chaque cercle. Le premier serait par exemple peint dans les tons *bleus* plus ou moins clairs, le second dans les tons *gris* (du noir au blanc), le troisième dans les *verts* (du vert-jaune clair au vert-bleu foncé), etc. En un mot, il n'y aurait qu'une couleur par cercle ; seules des *valeurs* différentes marqueraient les divisions.

Ajouter un peu de gouache à l'aquarelle pour obtenir des tons bien plats, sans taches.

Richard BERGER.

LES LIVRES

La randonnée africaine du Dr F. Blanchod. (Payot 1933.)

Ce beau volume à la couverture artistique, enrichi d'une trentaine de photographies originales, nous a paru digne d'être signalé à l'attention du corps enseignant pour figurer dans la bibliothèque réservée aux maîtres : ce n'est pas un livre à mettre entre les mains des élèves.

Ensemble remarquable de monographies scientifiques et de renseignements divers sur toutes sortes de matières, les pages dont on pourra tirer parti (lectures, dictées, compositions) sont en très grand nombre.

Nous pensons rendre service à nos collègues en citant quelques sujets :

L'ambre, p. 102. L'ankylostome, p. 305. Les artisans, p. 186. Les autruches, p. 197. Les baleines, p. 347. La noix du baobab, p. 147. Les bleus des vitraux, p. 346. Les boas, p. 308. Les bois nobles, p. 336. L'incendie de la brousse, p. 110. Les bruits du navire, p. 11. Les bruits du village, p. 52. Les cacahuètes, p. 180. Le cacao, p. 314. Le café, p. 35. Les caïmans, p. 128. Le caoutchouc, p. 334. Les cases, p. 76. Les chameaux, p. 250. Les chevaux, p. 187. La noix de coco, p. 306 et 307. L'hypothèse de la dérive des continents, p. 16 à 18. Le coton, p. 92. Le crapaud, p. 106. Les criquets, p. 269 à 270. La cuisson, p. 195. Les éléphants, p. 228 à 231. L'éléphantiasis, p. 304. Les étoiles, p. 259. Les explorateurs africains, p. 91. La fièvre, p. 181. La fièvre jaune, p. 138. La filaire, p. 304. Les films, p. 215. La forêt vierge, p. 330. Les fourmis, p. 54 à 57. Le fourmilier, p. 90. Le guépard, p. 177. Les hippopotames, p. 166. Les hirondelles, p. 118. L'hygiène, p. 74. L'igname, p. 85. Les insectes, p. 88 et 275. Les noix de kola, p. 82. Les lamantins, p. 328. Les langoustes, p. 13. Lèpre guérie par saint Roch, p. 43. Les lions, p. 212 à 215. Les lunettes, p. 103. Le manioc, p. 85. Les mantes religieuses, p. 62. Le marché à Konakry (Guinée française), p. 28. Le marché au Soudan, p. 201. La margarine, p. 145. La Méditerranée, p. 347. Le mil, p. 180. Les moustiques, p. 181. Les nymphéas, p. 107. Le chant des oiseaux, p. 46 et 53. L'or, p. 130 à 133. Les palabres, p. 142. Les papillons, p. 48 et 71. Les perroquets, p. 152. Les poissons volants, p. 343. Les profondeurs abyssales, p. 340. Le quinquina, p. 183. Le requin, p. 329. Les sachets protecteurs, p. 264. Le sel, p. 249. Les serpents, p. 37 et 254 à 255. Les singes anthropoïdes, p. 39 à 40. Les singes cynocéphales et autres, p. 63 et 68. La strychnine, p. 315. Le tam-tam, p. 70. Les tatouages, p. 19. Les termites, p. 38 et 94 à 97. Tombouctou, p. 243 à 251. La tornade, p. 310. Les tortues, p. 278 et 311 à 312. Les tsés-tsés, p. 288 à 290. La vaccination, p. 307. La variole, p. 67. Les vautours, p. 74. La végétation en Basse-Guinée, p. 33. Le ver de l'anémie, p. 305. Le ver de Guinée, p. 252. Le zébu, p. 185.

Au surplus, ce beau livre se lit comme un roman et le voyage peut se faire, sans inconvénient, par petites étapes.

A. FAUCONNET.

L'Almanach des gens heureux.

Quel joli titre, pour le bel almanach qu'édite pour 1935 l'Association des sociétés d'assurances sur la vie !

Editée avec goût, sous une couverture de la plus heureuse inspiration suisse, cette publication permet à chacun de se faire une opinion personnelle sur l'assurance-vie, d'en connaître l'histoire, le développement et les applications. Ce n'est pas un traité de pure théorie. Au contraire, les principes et les faits y sont présentés de manière simple et communicative, et l'humour n'est point absent de cette série d'études et de documents vécus. Enfin, l'*Almanach des gens heureux* contient une magnifique série de costumes suisses en couleurs, où l'élégance des personnages se marie à la plus parfaite exactitude historique.

Grâce au généreux concours des éditeurs, cet almanach tout nouveau et splendidement illustré est mis en vente bien au-dessous de son prix de revient.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT DU CHANT

SOLFÈGE

par

CHARLES MAYOR

Professeur de chant à l'École normale

Le cours de solfège se compose de huit parties groupées en trois volumes :

1. **Le livre du maître,**
comprenant les 1^{re} et 2^e parties, destinées au degré inférieur, partie du maître;
les 3^e, 4^e et 5^e parties, destinées au degré intermédiaire, partie du maître.
Un volume in-8° cartonné Fr. 3.—
2. **Le livre de l'élève, 1^{er} volume,**
comprenant la 2^e partie, destinée au degré inférieur, et les 3^e, 4^e et 5^e parties
destinées au degré intermédiaire. Un volume in-8° cartonné Fr. 2.—
3. **Le livre de l'élève, 2^e volume,**
comprenant les 6^e, 7^e et 8^e parties destinées au degré supérieur.
Un volume in-8° cartonné Fr. 2.50

Le livre du maître commente et suit pas à pas le premier volume de l'élève. Il renferme la première partie, qui s'adresse à des élèves ne sachant pas encore lire, et un choix de dictées musicales qui complètent le cours du degré supérieur.

Ce manuel complétera *Chante, Jeunesse!* et contribuera à l'éducation musicale de nos enfants. Par la logique de sa méthode, par sa clarté, il écarte du chemin qui mène à l'art les obstacles semés comme à plaisir par une pédagogie routinière. Il est pour le maître un guide, pour l'élève un moyen de culture artistique.

CHANTE, JEUNESSE !

RECUEIL DE CHANTS

publié par le

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE VAUD
PRÉFACE DE GUSTAVE DORET

Un volume in-8°, relié Fr. 4.50

1^{re} partie : 90 rondes et chansons populaires. 2^e partie : 82 chœurs.3^e partie : 29 chants patriotiques. 4^e partie : 33 chants religieux.

Comment procéder pour donner à l'enfant les justes principes de la musique ? Comment joindre la pratique à la théorie pour que l'éducation musicale à l'école ne s'écarte pas des vraies traditions de beauté et tienne compte de l'évolution constante ?

Dans l'esprit des programmes d'études des écoles primaires, le chant doit être un réconfort moral pour les élèves, à tout instant où l'instituteur ou l'institutrice le trouveront opportun, même en dehors des heures spécialement consacrées à la musique. C'est là une belle application du principe même de l'art.

Empaillage

de tous les
animaux
pour écoles



Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d Pins 15

Quel ménage d'instituteur

avec ou sans enfants, prendrait en pension, garçon de 10 ans, suivrait sa préparation scolaire et son éducation. Vie de famille. Adresser offres avec prix à Case postale 12848, Vevey.

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois. L'italien en 1. En cas d'insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références. Ecole Tamé, Baden 57.



Faites imprimer vos statuts, cartes de convocation, programmes, circulaires, cartes de soirées, enveloppes, en-têtes de lettres: affiches, aux

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.,
Lausanne, Avenue de la Gare, 23.
TÉLÉPHONES : 33.633 à 33.636.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE RICHARD 13

LAUSANNE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY
J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A.
Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

EDITIONS PAYOT

HISTOIRES DE LA BIBLE

racontées aux enfants par Mme EUG. BRIDEL

In-4° cartonné Fr. 3.—

LE PÈRE CÉLESTE

Catéchisme.

Quatrième édition revue par AIMÉ CHAVAN, professeur de théologie
à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. Fr. 1.25

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Manuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de
l'Église nationale protestante de Genève. 3^e édition revue,
par EUGENE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné Fr. 2.—

CATÉCHISME RÉSUMÉ

par ALEXIS DE LOËS.

In-16 broché. Fr. 1.—

MES PLUS BELLES HISTOIRES

Récits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND.
Illustrés par ELZINGRE.

1^{re} série, in-8° cartonné Fr. 2.50

2^e série, in-8° cartonné. Fr. 2.75

LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

par JULES SAVARY.

In-8°, cartonné, illustré Fr. 3.—

LA VIE EN CHRIST

par ALFRED SCHROEDER, pasteur.
Manuel publié sous forme de questionnaire.

In-16 broché. Fr. 1.—

LE SAUVEUR

Catéchisme.

par HENRI SECRÉTAN, pasteur.

In-16 cartonné Fr. 1.—

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché. Fr. 1.—

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE